

Mercredi 10 mai 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Lancement d'un mécanisme de gestion coordonnée
sur l'interconnexion électrique franco-espagnole
au 1^{er} juin 2006**

La Commission de régulation de l'énergie (CRE), en France, et le Ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce, en Espagne, ont conjointement décidé la mise en œuvre, au 1^{er} juin 2006, de nouvelles règles d'allocation des capacités d'interconnexion entre la France et l'Espagne.

Ces nouvelles règles, qui ont été soumises le 26 avril 2006 par les deux gestionnaires des réseaux de transport¹ correspondent à la première étape de la position commune franco-espagnole publiée le 28 janvier 2005². Elle devrait être ultérieurement complétée par la mise en œuvre d'un couplage des marchés organisés à un horizon journalier.

Les enchères explicites coordonnées permettront d'allouer des capacités à un horizon annuel, mensuel, journalier et infra-journalier dans les conditions prévues par le règlement européen du 26 juin 2003.

Dans un premier temps, les gestionnaires de réseaux de transport seront en mesure de proposer deux enchères infra-journalières. Afin d'apporter la souplesse supplémentaire demandée par les acteurs de marché, ils se sont engagés à mettre en œuvre, au plus tard au 15 novembre 2006, six enchères infra-journalières.

Ces nouvelles règles permettront de rapprocher les conditions d'allocation des capacités d'interconnexion entre la France et l'Espagne de celles qui prévalent sur les autres interconnexions de la France avec les pays voisins. Elles faciliteront les transactions transfrontalières entre la France et l'Espagne.

Installée le 24 mars 2000, la CRE a pour mission de veiller au fonctionnement régulier des marchés du gaz et de l'électricité et à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

**Contact presse : Christophe FEUILLET – Tél. +33 1 44 50 41 77 - + 06 22 26 43 10 –
Fax. +33 1 44 50 42 75 – christophe.feuillet@cre.fr**

¹ Réseau de transport d'électricité (RTE) and Red Electrica de Espania (REE).

² www.cre.fr : <http://www.cre.fr/imgAdmin/1106931200640.pdf>